

# Première Synthèses

## Informations

### L'EMPLOI INTÉRIMAIRE AU DEUXIÈME TRIMESTRE 2007 :

léger repli du nombre d'intérimaires après la hausse très forte du premier trimestre

À la fin du deuxième trimestre 2007, 664 600 salariés sont intérimaires, soit 4 800 de moins qu'au trimestre précédent (-0,7 %).

Au cours du premier trimestre de l'année, la hausse avait été très forte : +6,9 %, soit +43 300.

L'emploi intérimaire diminue dans la construction et l'industrie : -1,7 % dans chacun des deux secteurs, soit respectivement -2 500 et -5 200 intérimaires. En revanche, dans le secteur tertiaire, il s'accroît de +1,3 %, soit +2 800 salariés.

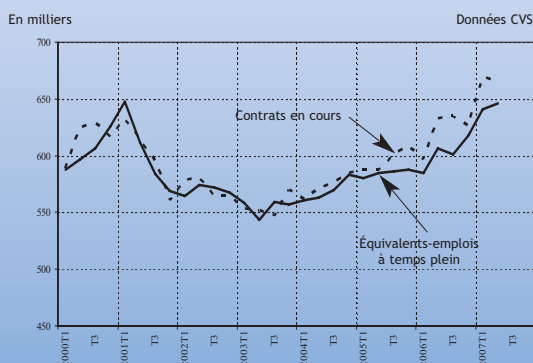
Malgré la baisse du nombre des intérimaires, le volume des missions, mesuré en équivalents-emplois à temps plein, progresse légèrement ce trimestre : +0,8 %, soit +5 000.

À la fin du deuxième trimestre 2007, 664 600 salariés sont intérimaires. Ceux-ci représentent 3,6 % de l'ensemble des salariés du secteur concurrentiel. L'emploi intérimaire diminue ce trimestre de -0,7 % (-4 800). Il s'était accru de +6,9 % (+43 300) au premier trimestre 2007 (1). En un an, le nombre d'intérimaires a progressé de +5,0 %, soit de +31 600 salariés.

Le volume des missions, mesuré en équivalents-emplois à temps plein, augmente de +0,8 % par rapport au premier trimestre. On dénombre 645 800 équivalents-emplois à temps plein au deuxième trimestre 2007, soit 5 000 de plus qu'au trimestre précédent.

Par ailleurs, le nombre de contrats conclus au cours du deuxième trimestre 2007 diminue de -4 300 (-0,1 %).

Graphique 1  
Volume du travail temporaire en équivalents-emplois à temps plein et nombre d'intérimaires en fin de trimestre



#### L'emploi intérimaire se replie dans l'industrie

Au deuxième trimestre 2007, l'industrie emploie près de la moitié des intérimaires, soit 304 800 salariés. Dans ce secteur, l'intérim représente 7,6 % de l'emploi salarié.

Au deuxième trimestre, le nombre d'intérimaires diminue de -1,7 % (soit -5 200), après la très forte croissance du premier trimestre (+8,9 %). En un an, l'industrie gagne +15 100 postes d'intérimaires, soit une hausse de +5,2 %.

(1) - Ce résultat a été révisé par rapport à la publication relative au premier trimestre 2007.

Tableau 1  
664 600 intérimaires au deuxième trimestre 2007

Données CVS

	Évolution trimestrielle (en %)					Niveau (en milliers)	Évolution annuelle (en %)
	2006			2007			
	T2	T3	T4	T1	T2	2007 T2	T2 2007 / T2 2006
Intérimaires en fin de trimestre (1) .....	6,1	0,3	-1,3	6,9	-0,7	664,6	5,0
Contrats conclus .....	4,3	0,0	3,1	2,0	-0,1	4 266,1	5,1
Équivalents-emplois à temps plein .....	3,7	-0,9	2,7	3,8	0,8	645,8	6,5

(1) Estimations Insee-Dares.

Source : Dares, exploitation des fichiers Unédic des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Le volume de travail temporaire dans l'industrie, mesuré en équivalents-emplois à temps plein, augmente néanmoins au deuxième trimestre : +0,9 %, soit +2 500 équivalents-emplois à temps plein, après +4,7 %, soit +13 200, au premier trimestre.

C'est dans l'industrie des biens intermédiaires que la baisse est la plus forte : -3,5 % (soit -4 400 salariés), après +11,4 % au premier trimestre. Dans l'industrie des biens d'équipement comme dans l'automobile, le nombre d'intérimaires décroît plus modérément (respectivement -1,6 % et -0,7 %) : le bénéfice des fortes hausses du premier trimestre est davantage conservé. Dans les industries agricoles et alimentaires, ainsi que dans les industries de biens de consommation, les effectifs intérimaires augmentent légèrement (+0,7 % dans chacun des deux secteurs) après la forte hausse du premier trimestre (+6,2 % et +5,6 % respectivement).

### Baisse modérée du nombre d'intérimaires dans la construction

Après près de quatre ans de hausse régulière, entre 2003 et 2006, l'emploi intérimaire du secteur de la construction est plus fluctuant : il baisse d'abord au quatrième trimestre 2006 (-4,5 %), puis croît de +10,4 % au premier trimestre 2007, avant de baisser de façon modérée au deuxième trimestre 2007 : -1,7 %, soit -2 500 emplois.

Néanmoins, ce secteur recourt beaucoup à l'intérim : 142 100 salariés y sont intérimaires ce trimestre, soit 9,0 % des salariés du secteur. En un an, le nombre d'intérimaires a progressé de +4,2 % (+5 700).

Au deuxième trimestre 2007, le volume de travail temporaire, mesuré en équivalents-emploi à temps plein, recule plus légèrement que les effectifs salariés intérimaires : -0,6 %, après +2,5 % au premier trimestre.

Source : Dares, exploitation des fichiers Unédic des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Tableau 2  
Nombre d'intérimaires par secteur d'activité utilisateur

Données CVS

Secteur d'activité en nomenclature NAF	Évolution trimestrielle (en %)					Niveau (en milliers)	Évolution annuelle (en %)
	2006			2007			
	T2	T3	T4	T1	T2	2007 T2	T2 2007 / T2 2006
Agriculture, sylviculture, pêche .....	25,1	4,9	-2,4	-1,0	1,1	4,6	2,5
Industries agricoles et alimentaires ..	13,1	1,6	-0,4	6,2	0,7	47,3	8,2
Ind. des biens de consommation.....	4,5	1,5	-2,7	5,6	0,7	34,7	5,1
Habillement, cuir .....	6,6	10,1	-1,4	0,6	13,2	2,3	23,6
Édition, imprimerie, reproduction ..	4,1	1,2	-3,4	3,5	4,6	5,6	5,8
Pharmacie, parfumerie, entretien ..	4,1	4,4	-0,6	-3,3	1,8	12,6	2,2
Industrie des équipements du foyer	4,6	-2,2	-4,6	16,4	-3,3	14,2	5,0
Industrie automobile ... ..	5,1	-5,3	-4,8	17,7	-0,7	29,7	5,3
Industries des biens d'équipement ..	5,3	1,5	-1,6	5,9	-1,6	64,1	4,1
Construction navale, aéronautique et ferroviaire .....	4,1	3,6	-6,7	-0,1	4,9	10,7	1,4
Équipement mécanique .....	4,0	4,4	0,2	9,1	-4,3	39,5	9,3
Équipements électriques et électroniques .....	9,5	-7,2	-2,5	1,6	1,5	13,9	-6,7
Industries des biens intermédiaires ..	5,6	0,1	-2,9	11,4	-3,5	122,0	4,5
Industrie des produits minéraux ...	6,0	-1,2	3,2	6,9	-2,2	13,9	6,5
Industrie textile .....	8,9	0,2	0,0	11,3	-10,4	3,9	-0,1
Industrie du bois et papier .....	6,9	1,4	-3,5	5,0	3,1	14,4	5,8
Chimie, caoutchouc, plastiques .....	4,8	-1,3	-7,7	16,5	-2,3	32,8	3,7
Métallurgie et transformation des métaux .....	3,8	1,9	-0,2	12,0	-5,5	40,4	7,5
Industrie des composants électriques et électroniques .....	8,9	-1,4	-5,0	10,3	-5,4	16,7	-2,3
Énergie .....	7,8	5,6	7,8	-3,3	-0,7	7,0	9,2
Production de combustibles et carburants .....	-4,2	-6,9	1,4	4,2	-1,5	0,8	-3,2
Eau, gaz, électricité .....	9,8	7,4	8,6	-4,2	-0,6	6,3	11,0
Construction .....	4,6	0,5	-4,5	10,4	-1,7	142,1	4,2
Commerce .....	7,3	0,0	3,7	0,3	0,6	59,2	4,7
Commerce et réparation automobile	5,6	-2,5	3,1	6,8	-4,0	4,7	3,1
Commerce de gros .....	9,0	0,2	2,2	1,8	5,6	36,3	10,0
Commerce de détail, réparations...	4,7	0,2	6,5	-3,6	-6,9	18,2	-4,2
Transports .....	9,9	1,7	4,5	1,9	2,8	54,3	11,3
Activités financières .....	15,5	-7,1	0,4	1,4	2,4	7,4	-3,2
Activités immobilières .....	3,6	-3,9	7,6	2,5	4,4	3,1	10,6
Services aux entreprises .....	2,8	-0,3	-0,4	3,7	-0,2	67,6	2,7
Postes et télécommunications .....	-18,1	-5,9	0,7	6,0	4,9	5,8	5,4
Conseil et assistance .....	4,5	-0,7	-0,3	4,4	-1,7	29,7	1,6
Services opérationnels .....	6,3	1,0	-0,4	2,3	0,1	30,4	3,0
Recherche et développement .....	-0,7	1,5	-7,2	8,6	4,1	1,7	6,5
Services aux particuliers .....	4,4	4,1	1,8	5,4	0,3	10,6	12,1
Hôtels et restaurants .....	2,4	3,1	2,7	8,2	0,5	8,0	15,0
Activités récréatives, culturelles et sportives .....	6,7	17,2	-7,7	1,9	1,3	1,7	11,7
Services personnels et domestiques	16,2	-8,7	13,4	-8,0	-2,9	0,9	-7,5
Éducation, santé, action sociale .....	1,7	-6,6	-4,8	-1,9	7,6	8,4	-6,2
Éducation .....	-4,5	-27,5	-23,2	-25,4	-3,1	1,2	-59,8
Santé et action sociale .....	5,1	3,9	1,6	4,3	9,6	7,2	20,8
Administration .....	0,0	-2,5	-1,3	3,8	7,3	2,6	7,3
Administration publique .....	-7,2	-5,7	9,3	9,8	5,9	1,0	19,8
Activités associatives et extra-territoriales .....	4,2	-0,8	-6,6	0,4	8,2	1,6	0,8
<b>Agriculture .....</b>	<b>25,1</b>	<b>4,9</b>	<b>-2,4</b>	<b>-1,0</b>	<b>1,1</b>	<b>4,6</b>	<b>2,5</b>
<b>Industrie .....</b>	<b>6,5</b>	<b>0,4</b>	<b>-2,1</b>	<b>8,9</b>	<b>-1,7</b>	<b>304,8</b>	<b>5,2</b>
<b>Construction .....</b>	<b>4,6</b>	<b>0,5</b>	<b>-4,5</b>	<b>10,4</b>	<b>-1,7</b>	<b>142,1</b>	<b>4,2</b>
<b>Tertiaire .....</b>	<b>6,1</b>	<b>-0,2</b>	<b>2,0</b>	<b>2,1</b>	<b>1,3</b>	<b>213,1</b>	<b>5,3</b>
<b>Ensemble des secteurs .....</b>	<b>6,1</b>	<b>0,3</b>	<b>-1,3</b>	<b>6,9</b>	<b>-0,7</b>	<b>664,6</b>	<b>5,0</b>

## Simple ralentissement dans le tertiaire

Le tertiaire est le secteur qui recourt le moins fréquemment à l'intérim : 1,7 % des salariés y sont intérimaires, soit 213 000 salariés au deuxième trimestre 2007. À l'instar de l'emploi salarié total, la création d'emplois intérimaires dans le tertiaire est moins importante qu'au premier trimestre : +1,3 % (+2 800) après +2,1 % (+4 200) (2). Exprimé en équivalents-emplois à temps plein, le volume des missions d'intérim ralentit également ce trimestre : +1,5 % (+3 200), après +3,3 % (+6 700).

Dans les services aux entreprises, un léger repli (-0,2 %) fait suite au rebond du premier trimestre (+3,7 %). Dans les services aux particuliers, l'emploi intérimaire ralentit également : +0,3 %, après 5,4 %.

À l'inverse, dans des secteurs où l'intérim avait peu augmenté au premier trimestre, le nombre d'intérimaires s'accroît plus rapidement. C'est le cas dans les transports (+2,8 % au deuxième trimestre après +1,9 % au premier), les activités financières (+2,4 % après +1,4 %), les activités immobilières (+4,4 % après +2,5 %), et dans une moindre mesure, dans le commerce (+0,6 % après +0,3 %).

Enfin, le tertiaire principalement non marchand apparaît particulièrement dynamique. Si le poids de ce secteur dans l'emploi intérimaire reste faible (11 000 salariés à la fin du deuxième trimestre), le nombre d'intérimaires croît de plus de 7 % dans l'éducation, la santé et l'action sociale, et dans l'administration.

Jérôme DOMENS,  
(Dares).

(2) - Dares (2007), « L'emploi salarié au deuxième trimestre 2007 », Dares, Premières Informations, n°38.2, septembre.

Tableau 3  
Le travail intérimaire par secteur d'activité utilisateur au deuxième trimestre 2007

Données CVS

Secteur d'activité en nomenclature NAF	Contrats conclus		Équivalents-emplois à temps plein		Taux de recours	
	Niveau (en milliers)	Évol. trim. (en %)	Niveau (en milliers)	Évol. trim. (en %)	Niveau (en %)	Évol. trim. (en points)
Agriculture, sylviculture, pêche.....	33,7	5,3	4,3	3,4	1,4	0,0
Industries agricoles et alimentaires .....	475,8	2,4	47,8	3,4	7,8	0,1
Industries des biens de consommation.....	217,8	1,8	32,6	0,1	5,6	0,1
Habillement, cuir .....	12,1	11,4	2,0	2,0	2,8	0,3
Édition, imprimerie, reproduction .....	56,2	-0,1	5,2	-0,9	3,0	0,2
Pharmacie, parfumerie, entretien .....	74,3	-0,9	12,0	-0,6	7,7	0,1
Industrie des équipements du foyer .....	75,3	4,8	13,4	1,0	7,9	-0,2
Industrie automobile .....	93,7	-5,8	28,0	2,7	9,8	0,0
Industries des biens d'équipement.....	209,2	-5,2	62,1	-0,7	7,7	-0,1
Construction navale, aéronautique et ferroviaire ....	18,2	2,2	10,2	2,0	6,9	0,3
Équipement mécanique .....	147,3	-6,0	38,5	-1,6	8,7	-0,4
Équipements électriques et électroniques.....	43,7	-5,5	13,4	0,1	6,2	0,1
Industries des biens intermédiaires .....	638,4	-0,7	118,8	0,8	8,7	-0,2
Industrie des produits minéraux .....	84,5	-0,9	13,7	0,9	8,2	-0,2
Industrie textile .....	20,4	-0,7	3,9	-1,2	5,0	-0,5
Industrie du bois et papier .....	96,3	0,9	13,7	1,2	8,2	0,3
Chimie, caoutchouc, plastiques .....	186,1	1,1	31,8	2,7	9,5	-0,2
Métallurgie et transformation des métaux.....	189,5	-1,9	39,0	-0,2	9,0	-0,4
Ind. des composants électriques et électroniques ...	61,6	-4,7	16,7	-0,1	8,7	-0,4
Énergie.....	15,0	-5,3	7,0	-5,1	3,0	0,0
Production de combustibles et carburants.....	2,4	-6,9	0,8	-0,4	2,8	0,0
Eau, gaz, électricité.....	12,6	-5,0	6,2	-5,7	3,0	0,0
Construction .....	586,2	-3,0	133,4	-0,6	9,0	-0,2
Commerce .....	513,1	-1,8	59,6	2,2	1,9	0,0
Commerce et réparation automobile .....	24,5	-4,6	4,8	-4,1	1,1	0,0
Commerce de gros .....	244,7	3,4	35,4	5,1	3,5	0,2
Commerce de détail, réparations .....	243,9	-6,2	19,4	-1,3	1,1	-0,1
Transports .....	501,8	1,9	54,0	3,5	4,8	0,1
Activités financières .....	21,5	-0,7	7,1	0,7	1,0	0,0
Activités immobilières.....	18,3	-0,9	3,0	3,0	1,1	0,0
Services aux entreprises.....	556,6	1,2	66,3	-0,4	1,9	0,0
Postes et télécommunications .....	33,1	3,4	5,3	5,4	1,2	0,1
Conseil et assistance .....	171,3	0,1	28,8	-1,3	2,2	-0,1
Services opérationnels .....	347,4	1,6	30,5	-0,4	2,0	0,0
Recherche et développement .....	4,8	-0,9	1,6	-1,0	1,0	0,0
Services aux particuliers.....	212,0	0,9	10,8	-0,2	0,5	0,0
Hôtels et restaurants .....	158,0	-0,5	7,8	-1,0	0,9	0,0
Activités récréatives, culturelles et sportives.....	42,2	7,1	2,0	6,4	0,5	0,0
Services personnels et domestiques .....	11,7	0,0	1,0	-5,7	0,1	0,0
Éducation, santé, action sociale.....	156,0	8,1	8,5	2,5	0,5	0,0
Éducation .....	8,0	-9,1	1,1	-12,2	0,4	0,0
Santé et action sociale.....	148,1	9,3	7,5	5,1	0,6	0,0
Administration.....	17,0	-1,0	2,4	1,5	0,5	0,0
Administration publique .....	5,6	-1,8	0,9	0,2	0,4	0,0
Activités associatives et extra-territoriales .....	11,4	-0,6	1,5	2,2	0,6	0,0
<b>Agriculture .....</b>	<b>33,7</b>	<b>5,3</b>	<b>4,3</b>	<b>3,4</b>	<b>1,4</b>	<b>0,0</b>
<b>Industrie .....</b>	<b>1 649,9</b>	<b>-0,5</b>	<b>296,4</b>	<b>0,9</b>	<b>7,6</b>	<b>-0,1</b>
<b>Construction .....</b>	<b>586,2</b>	<b>-3,0</b>	<b>133,4</b>	<b>-0,6</b>	<b>9,0</b>	<b>-0,2</b>
<b>Tertiaire .....</b>	<b>1 996,3</b>	<b>1,0</b>	<b>211,8</b>	<b>1,5</b>	<b>1,7</b>	<b>0,0</b>
<b>Ensemble des secteurs .....</b>	<b>4 266,1</b>	<b>-0,1</b>	<b>645,8</b>	<b>0,8</b>	<b>3,6</b>	<b>0,0</b>

Sources :

- Dares, exploitation des fichiers Unédic de déclarations mensuelles des agences d'intérim ;
- Insee, emploi salarié du secteur concurrentiel ;
- Unédic, emplois salariés des secteurs de l'administration et de l'éducation et de la santé et action sociale.

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES sont éditées par le Ministère de l'économie, des finances et de l'emploi et Ministère du travail, des relations sociales et de la solidarité, Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES), 39-43, quai André Citroën, 75902 Paris Cedex 15, www.travail.gouv.fr (Rubrique Études et Statistiques) Directeur de la publication : Antoine Magnier.

Téléphone Publications : 01.44.38.22.60 ou 61) Documentation : 01.44.38.23.12 ou 14) / Télécopie : 01.44.38.24.43

Réponse à la demande : 01.44.38.23.89 / e-mail : dares.communication@dares.travail.gouv.fr

Rédacteur en chef : Gilles Rotman. Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton.

Maquettistes : Daniel Lepesant, Guy Barbut, Thierry Duret.

Conception graphique : Ministère de l'économie, des finances et de l'emploi et Ministère du travail, des relations sociales et de la solidarité. Reprographie : DAGEMO.

Abonnements : La Documentation française, 124, rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex.

Tél. : 01.40.15.70.00. Télécopie : 01.40.15.68.00 www.ladocumentationfrancaise.fr

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES

Abonnement 1 an (52 n°) : France (TTC) 120 €, CEE (TTC) 126,50 €, DOM-TOM et RP (HT, avion éco.) : 125,20 €,

hors CEE (HT, avion éco.) 129,10 €, supplément avion rapide : 7,90 €.

Publicité : Ministère de l'économie, des finances et de l'emploi et Ministère du travail, des relations sociales et de la solidarité.

Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.

## LA DURÉE MOYENNE DES MISSIONS ÉVOLUE PEU CE TRIMESTRE

Au deuxième trimestre 2007, une mission d'intérim achevée au cours du trimestre a duré en moyenne 1,9 semaine. Dans la plupart des secteurs, cette durée a tendance à décroître depuis 1995, malgré une remontée légère à partir du premier trimestre 2005. Les missions sont traditionnellement plus longues dans la construction (2,9 semaines, en moyenne, au deuxième trimestre 2007), dans certains secteurs industriels comme l'énergie (6,1 semaines) et l'industrie automobile et des biens d'équipement (3,7 semaines), mais aussi dans les activités financières (4,2 semaines). C'est dans le secteur tertiaire qu'elles sont les plus courtes (1,4 semaine en moyenne).

La durée des missions varie peu, en moyenne, au deuxième trimestre 2007 (-0,1 % par rapport au premier trimestre, pour l'ensemble des secteurs). Elle augmente faiblement dans la construction (+1,1 %), stagne dans l'industrie (+0,2 %), et diminue dans le tertiaire (-1,4 %). Par rapport au deuxième trimestre 2006, la durée moyenne des missions a crû de +0,6 % pour l'ensemble des secteurs.

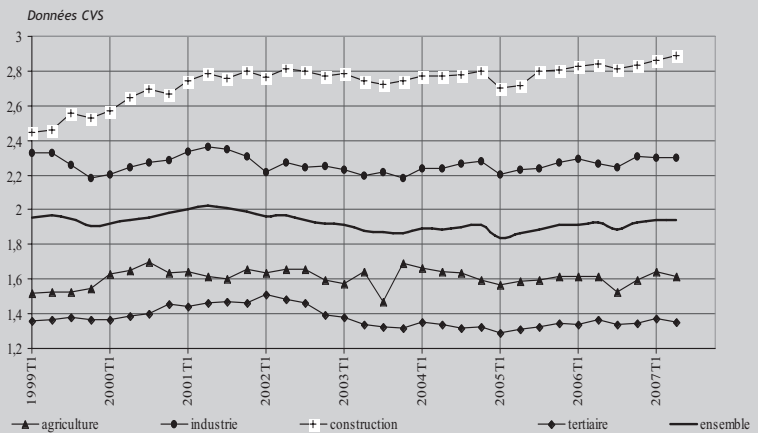
Tableau A  
Des missions d'intérim un peu plus courtes au deuxième trimestre 2007, en particulier dans le tertiaire

	Évolution trimestrielle (en %)					Niveau (en semaine)	Évolution annuelle (en %)
	2006			2007			
	T2	T3	T4	T1	T2	T2	T2 2007/ T2 2006
<b>Ensemble</b> . . . . .	0,6	-2,0	2,1	0,7	-0,1	1,9	0,6
<b>Agriculture</b> . . . . .	0,1	-5,8	4,6	3,1	-1,6	1,6	-0,1
<b>Industrie</b> . . . . .	-1,2	-0,8	2,5	-0,3	0,2	2,3	1,6
Industries agricoles et alimentaires . . . . .	0,7	0,0	0,0	1,8	1,5	1,3	3,4
Industries des biens de consommation . . . . .	-1,3	-0,3	2,6	-3,7	-0,4	2,0	-1,8
Industrie automobile . . . . .	-12,0	5,8	8,4	-14,3	0,7	3,7	-1,1
Industries des biens d'équipement . . . . .	0,8	-0,6	1,9	1,5	1,9	3,7	4,8
Industries des biens intermédiaires . . . . .	0,6	-1,3	1,7	1,8	0,2	2,4	2,3
Énergie . . . . .	0,6	-1,8	17,0	-2,5	1,5	6,1	13,7
<b>Construction</b> . . . . .	0,6	-1,1	0,7	0,9	1,1	2,9	1,7
<b>Tertiaire</b> . . . . .	2,1	-1,9	0,8	2,0	-1,4	1,4	-0,7
Commerce . . . . .	4,2	-6,2	5,6	1,7	1,6	1,5	2,3
Transports . . . . .	0,9	0,9	1,0	1,7	0,8	1,4	4,4
Activités financières . . . . .	4,4	0,4	8,0	-3,7	0,2	4,2	4,7
Activités immobilières . . . . .	1,0	-2,6	-3,7	3,4	2,8	2,1	-0,4
Services aux entreprises . . . . .	2,2	-0,9	-2,3	0,7	-3,4	1,5	-5,8
Services aux particuliers . . . . .	1,9	-3,8	1,0	3,1	0,6	0,7	0,9
Éducation . . . . .	2,2	-8,9	-2,3	3,4	-11,0	0,7	-18,1
Administration . . . . .	-2,3	-11,0	2,8	7,4	4,6	2,0	2,6

Lecture : au deuxième trimestre 2007, la durée moyenne d'une mission d'intérim est de 1,9 semaine. Entre le premier et le deuxième trimestre 2007, la durée moyenne des missions d'intérim achevées dans le trimestre diminue de -0,1 % pour l'ensemble des secteurs. En un an, entre les deuxièmes trimestres 2006 et 2007, la durée moyenne augmente de +0,6 %.

Source : Dares, exploitation des fichiers Unédic des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Graphique A  
Durée moyenne des missions d'intérim (en semaines)



### POUR COMPRENDRE CES RÉSULTATS

#### La source

L'Unédic recense les missions d'intérim déclarées par les agences de travail temporaire. À partir de cette information mensuelle, la Dares élabore divers indicateurs mensuels, trimestriels et annuels. Les statistiques relatives au mois m sont basées sur les missions adressées par les établissements de travail temporaire avant la fin du mois m+2. Les séries des principaux indicateurs figurent sur le site du ministère ([www.travail.gouv.fr](http://www.travail.gouv.fr)).

#### Les révisions

Afin de mieux prendre en compte l'évolution de l'emploi du secteur concurrentiel, l'Insee actualise les coefficients de correction des variations saisonnières (CVS) deux fois par an. Cela se répercute sur la série d'emploi de l'intérim, et donc sur les valeurs passées de la série.

#### Quelques définitions

**Équivalents-emplois à temps plein sur le trimestre** : rapport du nombre total de semaines de travail réalisées par les intérimaires sur le nombre total de semaines ouvrées d'un trimestre. Par convention, ce nombre est fixé à 52 semaines pour une année. Cette convention de calcul conduit à sous-estimer légèrement l'équivalent temps plein. En effet, une grande partie des missions ne comptabilise pas les périodes de congés. Leur durée totale peut alors ne pas atteindre les 52 semaines.

Remarque : on pourra parler de « volume de travail temporaire » par analogie aux équivalents-emplois à temps plein.

**Contrats conclus au cours du trimestre** : missions dont la date de début appartient au trimestre.

**Intérimaires en fin de trimestre** : nombre de personnes intérimaires calculé, en collaboration avec l'Insee, à partir du nombre d'intérimaires du recensement de la population que l'on fait évoluer comme la moyenne des contrats en cours les cinq derniers jours ouvrés du trimestre. Ces intérimaires sont ventilés par secteur d'activité utilisateur, alors que, dans les estimations trimestrielles de l'emploi salarié Insee-Dares, ils sont tous classés dans le secteur tertiaire.

Ces trois indicateurs peuvent évoluer de manière divergente selon la répartition des missions sur le trimestre. Celui des équivalents-emplois à temps plein mesure un volume de travail en intérim. Les deux autres indicateurs privilégient une analyse en termes de flux ou de stock en fin de trimestre.

**Taux de recours** : rapport des intérimaires à l'emploi salarié en fin de trimestre. L'emploi salarié retenu est l'estimation trimestrielle Dares-Insee. Depuis septembre 2006, les estimations d'emploi pour les secteurs de l'administration, l'éducation et la santé et action sociale sont fournies par l'Insee. L'agriculture fait l'objet d'une évaluation particulière.